

valeurs, coutumes, traditions et structures organisationnelles, en favorisant la diversité culturelle et linguistique dans les programmes pédagogiques et de formation destinés aux communautés autochtones; promouvoir des stratégies nationales et régionales pour les femmes, les enfants et les jeunes autochtones; dans le même ordre d'idées, encourager des programmes d'échanges internationaux et des stages dans les secteurs public et privé, afin de favoriser l'égalité des chances, d'élever l'âge moyen de fin de scolarité, de porter à leur maximum les réalisations individuelles et collectives, et de promouvoir l'éducation tout au long de la vie pour tous les autochtones;

Promouvoir et répondre, le cas échéant, aux besoins culturels, linguistiques et de développement particuliers des peuples autochtones, que ce soit dans un contexte urbain ou rural, dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives et de stratégies éducatives, en accordant une attention particulière au renforcement des capacités institutionnelles, de la connectivité et des liens avec les autres peuples autochtones de l'hémisphère, notamment grâce à des centres de liaison nationaux;

Promouvoir et renforcer, dans tous les secteurs de la société, et notamment dans le domaine de l'éducation, la compréhension de la contribution apportée par les peuples autochtones au façonnage de l'identité nationale des pays dans lesquels ils vivent;

Élaborer des stratégies, des mesures et des mécanismes visant à assurer la participation efficace des peuples autochtones à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de plans, de politiques, de systèmes et de programmes complets en matière de soins de santé, qui reconnaissent la valeur du développement de communautés holistiques et qui tiennent compte des circonstances et des réalités culturelles, économiques et sociales;

Soutenir l'Initiative concernant la santé des peuples autochtones pilotée par l'OPS, pour aider les États, en consultation avec les peuples autochtones, à formuler des politiques et des systèmes de santé publics intégrés favorisant la santé des peuples autochtones, pour concevoir et en mettre en œuvre des cadres et des modèles interculturels de soins spécifiquement ciblés pour répondre aux besoins et priorités des peuples autochtones en matière de santé, et pour améliorer la collecte, l'analyse et la dissémination de renseignements sur les conditions sanitaires et sociales de ces peuples, en insistant particulièrement sur les enfants;

Réduire les écarts existant sur les plans du numérique, des communications et de l'information entre la moyenne nationale et les peuples et les communautés autochtones, grâce à des programmes et des projets de connectivité et de communications pertinents, qui fournissent des services dans les domaines du développement politique, économique et social en recourant notamment à des réseaux d'information entre peuples autochtones;

Promouvoir la collecte et la publication de statistiques nationales pour produire de l'information sur la composition ethnique et les caractéristiques socio-économiques des